

Droit d'Asile

Edité par les : C. A. P. V. P. (Flémalle); Com. Int. de Déf. Anarch. (Bruxelles).
Editeur responsable : Hem Day, Boîte Postale n° 4, Bruxelles 9.

Tel père, tel fils ?...

Les principes doivent demeurer intacts et les lois sur les extraditions doivent rester debout.

Paul JANSON.

(Ch. des Représentants, séance du 20-21 octobre 1900.)

Le droit d'asile

La Belgique s'enorgueillit de ses traditions d'indépendance et d'hospitalité. Des noms de proscrits célèbres remontent à la mémoire, avec leurs lambeaux d'histoire : républicains, royalistes, littérateurs, anarchistes, hommes d'action ou d'idée, tyrannicides ou paladins, ruyant la vindicte et la persécution. Les frontières souvent furent la barrière en-deçà de laquelle il était possible de respirer, de se ressaisir, de soulager son angoisse, de revivre pour l'avenir et pour l'espoir. Après chaque tentative héroïque, pour sauver quelque part en Europe la liberté étranglée, les fugitifs se pressaient vers ce petit pays, certains d'y trouver un asile sinon bienveillant, du moins inviolable. Et si la tyrannie parvenait à y faire suivre sa proie par quelque immonde créature, elle était impuissante à y assouvir les basses vengeances de ses maîtres.

Le droit d'asile, consacré par la législation autant que par le droit humain, était sacré.

Les temps ont changé. L'après-guerre s'est révélée en tous pays comme une inconnue redoutable. Des trônes se sont écroulés, les castes ont senti le frôlement glacé de la déchéance. Les luttes politiques et sociales se sont aiguës. La pression des événements accule les classes à des antagonismes implacables. Et contre cette poussée irrésistible les forces de réaction n'ont su imaginer qu'une barrière, n'ont pu dresser qu'une digue : la répression par la terreur.

Une panique sanglante s'est déchaînée à travers l'Europe, du nord au sud, de l'ouest à l'est; la bourgeoisie et ses gouvernements, pour vinculer l'histoire qui développe sa marche inexorable, imaginent les plus affreuses tortures, les plus abjectes soumissions, le plus sombre esclavage. Les prisons regorgent; aux abords des ghettos roumains, hongrois, bulgares, les plaintes des suppliciés s'élèvent en lugubres lamentos; la Yougoslavie, la Pologne, la Lithuanie dégouttent du sang des martyrs; l'Espagne baillonnée, exsangue, n'a plus la force de penser. L'Italie, vidée de la moindre dignité, de la moindre indépendance, de la moindre personnalité, s'atrophie dans la peur. Les fronts se courbent, les yeux éteignent leurs flammes, les cerveaux n'osent plus comprendre ni penser. La terreur partout ravage, affole, assassine.

Les bannis, les proscrits, les fugitifs, les exilés pullulent. Ils viennent de toute part, encore frémissants de l'effroi qu'ils ont fui.

Qu'ont-ils fait? Ont-ils volé, pillé, trompé?

Non. Ils ont, de l'une ou l'autre manière, élevé leur protestation contre la tyrannie. Devant les débordements de la violence, ils ont plaidé pour la paix; contre l'aveuglement de la barbarie, ils ont dressé la raison; ils ont combattu l'arbitraire, dénoncé l'injustice, ils ont exalté la liberté contre l'esclavage; l'humanité contre la cruauté. Et même, lorsque acculés au désespoir, ils se sont dressés en justiciers d'une grande cause, ils ont frappé. Ceux-ci ont pu fuir, ils traînent sur les routes du monde leur navrante destinée en songeant à leur qui sont tombés par milliers, par dizaines de milliers, et à ceux qui, par centaines de milliers gémissent dans les geôles.

Ils sont les chevaliers de la civilisation. Pour eux devraient s'ouvrir les portes, partout se tendre les mains ac-

cueillantes. Et ce n'est pas eux qui nous en devrions de la reconnaissance, c'est nous qui devrions leur témoigner toute notre gratitude, car c'est pour nous qu'ils ont combattu, c'est pour nous qu'ils ont souffert. C'est parce que l'exemple de leur courage illumine cette misérable époque que nous jouissons de quelque lueur d'indépendance. Ils ont fait de leurs sacrifices un rempart contre la curée réactionnaire. Leur cause est notre cause, car elle est celle de l'humanité.

Nous leur devons la plus large hospitalité. Hélas! les temps sont révolus où le sacrifice constituait un laisser-passer devant lequel s'inclinaient les hommes de loi.

Le droit d'asile n'est plus! Ce pays aux prétentions démocratiques abdique sa fierté légendaire au profit de la plus abominable oppression. Pour le proscrit l'atroce chasse à l'homme se poursuit. Les sinistres tyranniques qui terrorisent les Balkans, l'Espagne et l'Italie entretiennent ici une armée de mouchards et de provocateurs qui persécutent, qui pistent, qui traquent, avec l'aide souvent des autorités locales, ceux qui ont osé lever la tête contre les régimes d'asservissement. Chaque jour leur situation s'aggrave. Toute sécurité est levée. Il suffit que les ambassades dénoncent aux administrations locales leurs victimes pour que les parquets agissent. Les expulsions se font en série. Des complots se trament. Le calvaire, que les malheureux ont pu fuir, grâce souvent aux pires dangers, se représente à eux, alors qu'ils croyaient trouver repos et protection.

Il ne se passe guère de jour sans que s'exerce contre l'un ou l'autre déraciné la rigueur administrative. Sans autre raison que la dénonciation de misérables policiers étrangers, les lettres d'expulsions sont remplies, signées, revêtues des cachets officiels qui accourent tous les Belges à l'arbitraire odieux des agents de la réaction. Au moment où la bourgeoisie, pour suppléer à sa main-d'œuvre locale, qu'elle prétend payer avec des salaires de famine, recrute en Pologne, en Hongrie, en Italie des milliers de travailleurs assouplis déjà par leur soumission aux régimes d'oppression que subissent ces pays, elle fait chasser, de chez nous, tous les révoltés qui ont dû chercher ici un asile contre la terreur politique.

Il faut que s'élève une protestation imposante contre cette collusion entre nos administrations et les gouvernements de sinistres aventuriers qui déshonorent l'humanité. A défaut de justice et de générosité, il existe des lois que nous ne pouvons laisser transgresser sans dénoncer l'arbitraire. Si nous ne pouvons défendre au fascisme de persécuter chez nous ses victimes nous pourrions bien moins, demain, nous défendre nous-mêmes contre l'oppression qui nous menace déjà.

Bartoloméi symbolise aujourd'hui la pensée menacée. En dépit du caractère éminemment politique de son geste, il est menacé d'extradition. Par tous les moyens et en tous lieux nous devons manifester contre l'exécution de cette menace.

Victime du fascisme, qui l'a acculé à l'action, Bartoloméi ne peut pas être livré au bourreau. Bartoloméi doit être relâché.

Telle est la loi; c'est aussi la raison!
Jean DE BOE

Quelques pages de la vie d'Angelo Bartolomei

Dans la solitude de la prison de Liège, Bartolomei s'est penché sur sa vie, sans affectation, sans fanfaronnerie, sans dissimulation aussi. Le récit que l'on va lire respire la simplicité et la sincérité. Il souligne avec émotion certaines périodes dramatiques de la sanglante aventure fasciste. L'étalage de tant de souffrance, de tant d'humiliation, de tant d'héroïque résistance permettra, mieux que ne le pourraient les plus émouvantes littératures, de comprendre le geste Bartoloméi. L'homme qui sut ainsi compromettre pour un idéal et pour la dignité humaine sa vie entière, ne

peut être assimilé à quelque brigand de grand chemin; pas plus que la rectitude de toute sa vie et la clarté de son raisonnement n'en peuvent faire un dément criminel.

Un avertissement est nécessaire au lecteur de ce récit. La période dont il est surtout question, depuis 1919, place l'intéressé au milieu du conflit violent de la réaction fasciste et des tentatives d'émancipation de la classe ouvrière. Sans cette connaissance des circonstances ambiantes il serait difficile de porter un jugement sain sur ce qui suit.



ANGELO BARTOLOMEI

Je dois dire, tout d'abord, que dès mon enfance je haïssais l'autorité et que je nourrissais une vive sympathie pour l'idéal anarchiste. Je me souviens, que je pouvais à peine balbutier et lire avec difficulté, qu'on me donna « L'Anarchie vulgarisée » d'Aristide Ceccarelli, si mes souvenirs sont exacts.

Ce fut pour moi une révélation! Entretiens, l'avocat Pietro Gori vint donner une conférence dans mon pays et, avec sa sérénité et sa clarté, il enthousiasma la masse. Je fus tellement impressionné moi-même que je considérais le pauvre Gori comme un nouveau Christ, rédempteur des misérables et des affamés. La conférence était surveillée par de nombreux gendarmes et je me posais la question: « Pourquoi craint-on un homme si bon qui prêche l'amour et la justice humaine? » Je le compris plus tard.

Après la conférence de Gori, les camarades adultes fondèrent un groupe d'études, auquel j'adhérai dès 1911. Ensuite, je devins membre du groupe Communiste-Anarchiste de Scarlino.

La guerre survint. Je lisais à ce moment-là un brochure de Tolstoï « Aux Soldats » qui me fit comprendre toute l'injustice de la guerre et du militarisme. Au bureau de recrutement on me désigna pour le 35^{me} régiment d'artillerie de campagne. Départ

pour le front, le 1^{er} juin 1915. Pourtant la lecture de la brochure de Tolstoï m'avait poussé à désertir pour ne pas devoir tuer, mais les prières et les pleurs de ma mère m'affaiblirent devant ma résolution et je fis la guerre de 1915-1918.

Septembre 1919. — Libéré. Je repris mon travail. En décembre 1919, pendant les élections législatives, nous, anarchistes, toujours fidèles à nos conceptions libertaires, faisons de la propagande anti-parlementariste, pour l'abstentionnisme, par voie d'affiches et de tracts.

Octobre 1920. — Notre groupe anarchiste s'était emparé de l'église St-Martin pour en faire un théâtre ou une maison du Peuple. Le préfet envoya sur les lieux un commissaire de police pour parlementer avec les insurgés, maîtres de l'église. Nous répondîmes que nous n'étions pas disposés à traiter avec les agents de l'ordre. Au même moment le drapeau libertaire fut arboré à la tour de l'église.

Le commissaire Mari retourna vers son automobile en nous disant: « Jeunes hommes, vous ne cédez pas aux bonnes manières! C'est bien, nous ferons la fusillade! Je reviendrai avec un bataillon de gendarmes ». Le troisième jour, j'étais, ainsi que mes camarades, très fatigué, il fallait toujours monter la garde sans jamais dormir.

Nous nous fîmes remplacer par le camarade C... lequel, après notre départ, se mit d'accord avec les éléments socialistes qui dépêchèrent leurs chefs auprès du commissaire pour éviter l'effusion du sang, comme ils disaient.

Les socialistes commencèrent à me haïr et davantage encore après l'invasion de l'église. D'autre part, ils ne pouvaient pas supporter parce que je ne voulais pas accepter la carte syndicale de la C. G. T. Un soir on me prévint que, si le lendemain je n'avais pas ma carte syndicale, la garde rouge m'empêcherait de travailler; je pris donc mon revolver, mais la garde rouge n'eût pas le courage de m'inquiéter; néanmoins quelqu'un m'appela: traite, pour le seul fait que je n'étais pas organisé comme une brebis dans les rangs des d'Aragona, Colombino, Boldesi et autres farceurs. (Tous aujourd'hui dans les fascios du Duce, n. d. l. R.)

Et nous arrivons à l'an de notre Seigneur, 1921.

Au mois de mars, pendant la détention de Malatesta, Borghi et Quaglino, plus précisément le 27 mars (les très saintes Pâques), Malatesta agonisait dans la prison de San Vittoro. Je rédigeai une petite affiche portant comme titre « Malatesta se meurt ». Les fascistes — héros à trente contre un — envoyèrent une lettre à la caserne des carabinieri, disant qu'il était du devoir des gendarmes de se rendre sur la place du Peuple et d'y arracher une affiche apposée par les anarchistes.

Le brigadier Martelli accourut, arracha l'affiche, quoiqu'elle fut munie du timbre fiscal, et s'acheminait vers la caserne lorsque je le rejoignis et l'obligeai à me rendre l'affiche. Entretiens, pendant que je le tenais par sa tunique pour qu'il ne s'échappe et ne rentre point à la caserne, survinrent plus de 400 personnes, hommes et femmes, pour réclamer ma libération, parce que, me voyant aux prises, ils croyaient que le brigadier voulait m'arrêter, ils ne voyaient pas, qu'au contraire, c'était moi qui le tenait.

Le brigadier Martelli voyant qu'il ne pouvait s'échapper, chercha à braquer son revolver sur moi, mais je fus plus rapide que lui et, le tenant en respect, je l'obligeai de se rendre. Il eut peur et me demanda de l'accompagner à la caserne où il examinerait l'affaire. (Je n'avais rien à craindre, il me rendrait l'affiche immédiatement.) Je répondis que je l'accompagnerais parce que je ne les craignais pas. Mais que s'ils tentaient de m'arrêter, je tirerais dessus, étant décidé à tout.

Nous entrâmes à la caserne, il lut l'affiche et, après en avoir copié un passage, il me la rendit, disant: « Ce n'est pas moi qui veut le mal, ce sont les fascistes qui m'ont enjoint, par lettre, d'arracher l'affiche. Ils m'avaient promis de m'aider en cas de besoin et, au contraire, ils se sont entus en me laissant dans l'embarras ».

Les manifestants criaient dehors et menaçaient d'abattre la porte si on ne me mettait pas en liberté. Le brigadier avec un carabinier, après m'avoir rendu l'affiche, descendirent avec moi. A peine le brigadier eût-il entrouvert la porte qu'il fut saisi par quatre mains solides et traîné dans la rue. Je m'empressais de persuader la foule qu'on ne m'avait fait aucune violence et qu'on m'avait rendu l'affiche; mais on ne voulut pas m'entendre.

Le carabinier pleurait et suppliait qu'on ne le tuât point. Je me souviens qu'on lui donna une gifflé si violente qu'en lui

(Voir suite feuilleton.)

SAUVONS BARTOLOMEI

Le cas Bartolomei est-il d'ordre politique ?

Qu'il se soit trouvé en Belgique des juges pour nier le caractère politique de l'exécution de l'abbé don Cesare Caravadossi, nous n'en sommes point surpris. La magistrature nous a depuis longtemps habitués à des procès de tendance et à des jugements de classe. Si elle dénie aujourd'hui les bénéfices de la loi sur les délits politiques à Bartolomei, c'est que la loi est favorable à l'intéressé, mais si la loi avait prévu une aggravation de la peine pour ces mêmes délits politiques, sans hésitation, les mêmes juges eussent modifié leur avis.

Nous en appelons donc à l'opinion publique qui ne peut être faussée par la chicane, ni l'interprétation unilatérale.

Quels sont les éléments du drame ?

1) l'abbé Caravadossi, représentant parmi la population travailluse italienne de l'Est de la France, le gouvernement fasciste;

2) Angelo Bartolomei, ouvrier italien, fugitif politique, ennemi du régime fasciste.

Y eut-il entre ces deux hommes compétition d'intérêt personnel ou antagonisme privé pouvant expliquer l'acte de Bartolomei ?

Non. Ces hommes ne se connaissaient pas. Il n'existe pas le moindre élément d'enquête permettant de mettre en cause la personne privée ni de l'un ni de l'autre antagoniste.

Y a-t-il des explications sur le plan politique ?

Oui. Ici les preuves abondent. Elles sont de telle évidence que la presse, à quelque couleur qu'elle appartienne, que ce soit en France, sur les lieux du drame, en Italie ou en Belgique, s'est unanimement engagée sur le terrain politique. Il en est de même pour toutes les personnalités dont le caractère public permet de porter un jugement autorisé. Et pour quiconque s'intéresse tant soit peu à la politique extérieure, le drame sanglant qui se joue depuis des années en Italie doit nécessairement susciter des réactions violentes semblables à celles de Jœuf.

Caravadossi et Bartolomei ne sont pas des personnalités limitées, ce sont des personnalités collectives résumant en eux-mêmes l'un, la terreur politique qui ensanglante l'Italie, les meurtres innombrables, les pillages, les séquestrations, les tortures, les incendies, les vols, l'infamie pratique des représailles collectives et des otages; l'autre, la souffrance, la résistance, la liberté violée, la pensée qui veut s'affranchir, la vie qui se défend.

Caravadossi est l'émissaire d'un traître : Mussolini; Bartolomei est le frère de milliers de martyrs. Quand ils s'affrontent, c'est la lutte sans merci de la barbarie et de la civilisation, de la dictature et de la liberté. Caravadossi a, pour le soutenir, toutes les puissances ténébreuses et oppressives. Bartolomei a derrière lui toute la culture et toute la sensibilité du monde.

Et qu'un homme impartial tourne et retourne toutes les circonstances de l'exécution de l'abbé Caravadossi à Jœuf, il est toujours ramené à cette conclusion : fascisme et antifascisme, provocation politique et défense politique. Et nulle part, il ne trouve un prétexte pour faire de Bartolomei figure de criminel de droit commun.

Et nous trouverions une nouvelle preuve du caractère politique de cette affaire dans le fait suivant : qu'il serait impossible aux magistrats français de faire un procès honnête, parce que la plupart des témoins de Bartolomei ont été expulsés du territoire français après le drame, à cause de leurs convictions politiques, antifascistes. Ce faisant les autorités françaises établissent — avec raison d'ailleurs — une relation très étroite entre le geste et la personnalité antifasciste de Bartolomei et ses

compagnons antifascistes les plus marquants.

Il est, certes, intéressant d'ajouter aux considérations qui précèdent quelques témoignages de personnalités qui ne peuvent être soupçonnées de partialité et dont l'investiture publique est une garantie pour les gens les mieux pensants.

Voici ce qu'écrivit Me Doley, avocat à la Cour d'Appel de Nancy, secrétaire de la Fédération socialiste de Meurthe-et-Moselle :

« Secrétaire de la Fédération Socialiste de Meurthe-et-Moselle, je m'empresse de vous apporter mon témoignage en ce qui concerne la nature essentiellement politique du meurtre commis sur la personne de l'abbé Caravadossi à Jœuf.

« Sous l'impulsion du Consul d'Italie, l'abbé en question et ses collègues couvrent notre région d'un véritable réseau d'espionnage fasciste. Ils groupent les Italiens fascistes par faisceaux dans toutes les communes avec l'appui des industriels, tout ce qui ne veut pas leur obéir est immédiatement mis à l'index. Des listes de prescription sont établies par les soins de ces prêtres et du Consul et la carte d'étranger qui leur permet de résider en France, est retirée aux non-fascistes, grâce à la bienveillante complicité des agents de la police administrative française. Le Commissaire de police de Briey a même reçu l'an passé, comme gratification pour cette besogne, une somme fort importante du Comité des Forges.

« Il a fallu notre intervention pour empêcher que l'abbé Caravadossi ne continue à faire défiler les jeunes gens qu'il avait groupés, revêtus de l'uniforme et des insignes du fascisme.

« J'ajoute que les antifascistes, que l'on ne peut expulser, sont l'objet de continuelles brigades de la part des autorités consulaires. Aucune pièce d'état-civil ne leur est délivrée, ils vivent sur notre territoire en véritables parias.

« Si mon témoignage peut vous être utile, je vous autorise à vous en servir, car je suis certain que jamais Bartolomei n'aurait commis un crime de droit commun et que son acte est le réflexe d'un homme poussé à bout par un adversaire politique qui ne reculait devant rien pour faire le plus de tort possible à ses compatriotes, refusant de courber la tête sous le joug du fascisme, sur un territoire où les hommes sont encore libres. »

Voici un autre témoignage.

M. Mathias, Conseiller municipal à Homécourt-Jœuf, écrit ce qui suit :

« Par les journaux, j'ai appris que la Cour d'Appel et de Cassation de Liège ont rejeté le pourvoi de Bartolomei Angelo, inculpé du meurtre de l'abbé Caravadossi à Jœuf. Avant que cet homme soit livré à la Justice française, je sens le besoin de vous donner quelques explications sur les faits. Par mes occupations et résidence à Homécourt, je peux être en état de juger mieux que quiconque.

« L'abbé Caravadossi, tout en faisant croire qu'il accomplissait un ministère purement religieux, était un agent actif du fascisme; de conduite douteuse, car il aimait la bouteille. Il était buveur et ses preuves peuvent en être données. Sa tâche était surtout de se créer des entrées dans les milieux italiens en distribuant des friandises aux enfants.

« Il se fit remarquer aussi au départ des enfants pour l'Italie (enfants dirigés sur les bains de mer et montagnes en Italie). On leur apprenait à saluer à la romaine, et le curé Caravadossi les accompagnait avec des fascistes notoires, tels que Ca-

» sali et Ambrogetti, et suppléés par des docteurs français, tels que MM. Job et Antoine, qui se rendirent en Italie avec la colonie et ne se gênèrent pas d'envoyer à des antifascistes : Mussolini, Bénéto, sur cartes postales, faisant le salut à la romaine.

« Des provocations sournoises étaient toujours faites aux antifascistes et tous ceux qui ont assisté aux faits ont la conviction que Bartolomei n'a agi que par des mobiles politiques et non pas par rancune personnelle. Sa résolution fut de supprimer un provocateur et instrument du fascisme. »

Voici comment M. Receveur, Conseiller municipal de Jœuf s'exprime au sujet de « l'Office d'Information, dont l'abbé Caravadossi était le chef » :

« L'abbé Caravadossi était en quelque sorte l'intermédiaire entre les représentants du fascisme et la masse des ouvriers italiens travaillant à Jœuf, sa maison était une maison d'information et les ouvriers ne furent pas toujours enchantés de ses services. De plus, il s'adonnait à la boisson.

« A la suite de ce meurtre, il fut procédé à Jœuf à l'expulsion de plusieurs ouvriers italiens dont les idées ne concordait pas avec celles des fascistes et pourtant rien ne pouvait leur être reproché. Ils furent dénoncés par l'Office d'Information, dont l'abbé Caravadossi était le chef.

« Bartolomei a accompli son geste à la suite des persécutions dont souffraient ses compatriotes et lui-même. En conséquence, Bartolomei a accompli son geste sans motifs personnels ou particuliers. »

Nous sommes en possession de nombreux témoignages semblables, aboutissant tous aux mêmes conclusions : Bartolomei, travailleur probe et considéré, n'avait aucune raison personnelle pour attenter à la vie de l'abbé Caravadossi; ce n'est pas non plus dans l'exercice de son sacerdoce religieux que Bartolomei s'est trouvé en sa présence et a été poussé à frapper, mais à propos de pièces officielles. C'est comme représentant de la dictature italienne en France que cet étrange abbé est tombé. La robe du prêtre n'était ici qu'un travestissement permettant à l'agent fasciste d'accomplir plus sournoisement sa sinistre besogne de provocateur.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de démontrer, avec des preuves irrécusables, le véritable caractère de la créature tombée sous les balles justicières de Bartolomei.

Il faut vraiment que le poison du fascisme ait déjà profondément vicié la conscience des juges de la Cour d'appel de Liège pour que devant des preuves aussi aveuglantes ils aient osé motiver leur rejet des dispositions des lois du 1er novembre 1833 et du 22 mars 1856, sur les délits politiques, ainsi qu'il suit : « dans le dossier de l'affaire Bartolomei, il n'existe pas les éléments objectifs pour formuler l'avis que le délit de Bartolomei est un délit politique. »

Les juges ont délibérément fermé les yeux sur les « éléments objectifs » qui foisonnent, pour n'obéir qu'à leur propre haine de classe et au désir lâche de se rendre agréable aux suppôts du fascisme.

Tous les hommes de cœur, tous ceux qui croient que l'humanité ne peut vivre sous l'étouffement de la dictature fasciste, s'élèveront contre un jugement aussi inique et réclameront, du Ministre responsable, la juste réparation due à la loi, due à l'humanité, due à Bartolomei, en lui rendant la liberté.

Qu'on ne s'imagine cependant pas qu'il suffira d'une vague affirmation de solidarité. Non. Le Ministre de la Justice ne se laissera impressionner que par une agitation soutenue, vigoureuse et la résistance formelle à cette transgression de la loi sur les extraditions.

Prions qu'il y a encore une conscience et une volonté parmi la classe ouvrière.

L'acte de Bartolomei et la lutte syndicale

D'autres surtout mettre en évidence ce qu'il y a d'audacieux et de juste dans la résistance que Bartolomei opposa à ceux qui voulaient en faire un mouchard et un provocateur, résistance qui se couronna par son acte de justice. Aux anarchistes syndicalistes il appartient de chercher à déterminer toutes les causes de ce geste individuel et à ne pas en laisser perdre la valeur en l'élargissant jusqu'à l'action collective et concertée en faveur des travailleurs immigrés.

Bartolomei est un symbole parce qu'il a eu, seul, le courage de se dresser dans une situation exceptionnelle ou des milliers d'ouvriers italiens, polonais, tchécoslovaques sont réduits à courber l'échine. Ses coups de revolver doivent mettre en alerte tout le prolétariat en lui montrant à quoi est réduite déjà sa partie la plus pressurée : la main d'œuvre étrangère. Bartolomei habitait une région où cette oppression prend un aspect typique. Elle manifeste réellement l'écrasement du seigneur du fer de la Meurthe-et-Moselle, de Wendel, s'appuyant moralement et intellectuellement sur l'Eglise catholique et sur un réseau d'espionnage fasciste polono-italien.

Mais cette situation n'est pas spéciale à ce coin de France. Déjà la catastrophe de Waterschei dans le Limbourg montra par tous ses côtés avec quelle brutalité les mineurs polonais sont traités au fond de la terre. D'ailleurs en plein centre industriel, l'immense chantier que forme l'Exposition de Liège constitue un champ de carnage où aux yeux du public c'est, depuis l'aube jusque tard dans la nuit, que peinent de véritables esclaves, belges comme étrangers; tous astreints déjà à supporter la même brutalité, le même mépris pour la vie humaine. La peine des hommes ne s'arrête que pour quelques instants quand on va retirer sous les éboulements quelques cadavres de « sidi » ou de « polack ». Vraiment les organisations devraient songer pour le jour de l'ouverture de la Fanny Fair à publier le Livre de Sang qui contiendrait les noms des étouffés pour que la bourgeoisie puisse s'amuser. Vraiment pourquoi se gênerait-on avec cette chair à travail, quand c'est par wagons que les journaux bourgeois annoncent de nouveaux arrivages.

A nous d'animer ces wagons. Ceux des camarades étrangers réfugiés parmi nous, parce qu'ayant pris part à la lutte de classes dans leur pays d'origine, devront être nos meilleurs envoyés auprès de la masse de leurs compatriotes ne connaissant que leur langue natale. Il faut en finir avec ces attitudes d'intransigeance superbe qui, en face des défauts réels qu'ont les syndicats belges, amène tant de bons camarades à crier bien fort, tout en se tenant au dehors des organisations syndicales. C'est eux, au contraire, qui sont les mieux placés pour appeler leurs frères de langue à respecter strictement les conquêtes syndicales, à ne pas travailler en dessous des salaires du pays, à respecter la durée de la journée acquise, à ne pas se laisser conduire comme au pays du Duce et de Pilsutski en regard de la combativité aux syndicats dont ils sont membres. Mais pour qu'ils ne tombent pas immédiatement victimes, pour qu'ils ne se heurtent pas à une main d'œuvre terrorisée qui à toute leur propagande opposera la crainte de l'expulsion il faut que les prolétaires belges finissent par faire leur devoir.

Si au lieu de se laisser aller de temps à autre à des accès d'exaspération chauvine les travailleurs belges réfléchissent, ils verront qu'on ne pourra exiger des ouvriers étrangers d'être fidèles aux organisations syndicales et à leurs conquêtes, que quand les expulsions administratives seront supprimées. Il ne faut plus qu'en 48 heures

par simple mesure de police un travailleur non-belge, puisse être chassé du territoire, voilà ce qui empêche le recrutement syndical, voilà ce qui livre à la merci du patronat nos camarades des autres nations. C'est grâce à cette juridiction exceptionnelle que les patrons ont toujours sous la main une réserve d'hommes obligés de saper tout ce qui est acquis au point de vue niveau matériel, réserve qui sera lancée contre tout mouvement de grève quelque peu sérieux. Tout ouvrier sans-parti, socialiste, communiste, comprendra la menace qui pèse ainsi sur lui.

L'affaire Bartolomei n'est qu'un cas marquant de cette œuvre de terreur par laquelle on essaie de scinder en deux le prolétariat travaillant dans les usines de Belgique.

Crime d'ordre social dit la Cour d'Appel de Liège, équivaut à crime de droit commun. Les magistrats liégeois ont montré quelle était leur véritable fonction en assurant ainsi l'activité sociale au vol et au banditisme.

En face de cette conclusion la réponse prolétarienne doit être claire. Un homme, Bartolomei, s'est dressé pour tous, toute la collectivité ouvrière doit se dresser pour lui, non pas seulement pour qu'on n'abatte pas cette noble tête, mais pour qu'en même temps on n'ose pas toucher à nos salaires, à notre croûte de pain, à notre logement, à notre repos à notre vie, à celle de nos compagnes, de nos gosses : au prolétariat. N. LAZAREVITCH.

Au temps du droit d'asile

En 1910 fut arrêté en Belgique un révolutionnaire polonais du nom de Chimansky, il avait abattu en Pologne russe, un mouchard du gouvernement zariste. La Russie réclamait son extradition. Voici la sentence de la Cour d'Appel de Bruxelles en date du 11 avril 1911 :

« Vu la requête d'extradition formulée par le gouvernement russe à charge de Chimansky;

« Vu le mandat d'amener émis contre cet étranger par le juge d'instruction d'Ostrowetz rendu exécutoire par l'ordre de la Chambre des mises en accusation de Bruxelles, le 23 janvier 1911, les susmentionnés mandats et ordonnances régulièrement notifiés;

« Attendu qu'il résulte des articles 6 de la loi du 1er octobre 1833, combinés avec la loi du 22 mars 1856, que l'extradition ne peut être accordée pour un crime ou délit politique qui ne soit la suppression, l'assassinat ou l'empoisonnement d'un chef de gouvernement étranger ou d'un membre de sa famille, ces dernières infractions n'étant pas considérées crimes politiques aux effets de l'extradition;

« Attendu que, les débats parlementaires qui ont précédé l'adoption de la susdite loi d'octobre 1833, laquelle établissait nettement que la Chambre des mises en accusation a le devoir essentiel de s'assurer que l'infraction, en raison de laquelle l'extradition est demandée n'a aucun rapport avec la politique et est absolument étrangère à celle-ci;

« Attendu que, dans l'accomplissement de sa mission, la Cour ne pourrait pas faire abstraction de la situation dans laquelle se trouvait la Pologne russe au moment où s'est produit le délit attribué à Chimansky; qu'il n'est pas possible, en effet, dans l'appréciation du caractère politique ou de droit commun d'une infraction, d'isoler le fait qui la constitue des événements dans lesquels ce fait a été accompli;

« Attendu que, eu égard à toutes les circonstances de temps, de lieu et de personne, telles qu'il résulte des explications et des documents produits par la défense Chimansky, le délit dont il s'agit doit être considéré comme inspiré par des opinions révolutionnaires et comme accompli dans un but politique qui aux termes de l'article 6 de la loi de 1833, soustrait à l'extradition celui à qui il est imputé;

« Pour tous ces motifs, la Cour émet un avis non favorable à l'extradition de l'étranger Chimansky. »

Il y avait encore une justice indépendante en Belgique.

(Suite de la 1re page.)

la parer, j'eus mal pendant longtemps à l'épaule. De la caserne, tous deux furent portés de poids jusqu'à la place du Furent ou, après avoir été obligés de replacer l'affiche, ils furent laissés en liberté. Le brigadier promit de ne pas faire de rapport, mais il ne tint pas parole. Toutefois il fut déplacé peu de temps après. Plus loin, je devrai revenir sur cette affaire.

L'été 1921 fut une orgie de sang dans toute la province de Grosseto, à lui seul, le carnage de Roccastrada aurait été suffisant pour faire prendre les armes au tolstôïen le plus pacifique et le lancer dans la mêlée face aux ordes sanguinaires du fascisme moyenâgeux.

A mois de juillet, toute la province fut sous la terreur des bandes mercenaires du fascisme rural; seul un petit village, situé au sommet d'une montagne se reflétant dans la belle mer Tyrrénienne, combattait, les héros du masque et du poignard : Scarlino. Pendant deux mois, nous dormions dans la rue, en alerte, puisque l'une ou l'autre nuit l'invasion se ferait, elle était inévitable et on la prévoyait.

Mais eux (les fascistes) ne vinrent pas parce qu'ils savaient que ces rues auraient

été leur tombe. Dans le village se concentrèrent 120 carabinieri, on perquisitionna partout et l'on n'eut pas le courage de nous livrer bataille, malgré l'appui des larbins du roi. Lâches !

Le peuple commençait à se fatiguer et à se démoraliser, car les fascistes menaçaient de mettre tout à feu et à sang, sans pitié pour personne, le jour où ils auraient eu la victoire sur les traîtres de la patrie.

On arriva au dimanche 11 septembre 1921, les carabinieri furent portés au nombre de 150 et les fascistes étaient décidés à attaquer en comptant sur la solidarité des « guardie rege » et sachant que le peuple ne réagirait plus. Et ce fut ainsi. A 4 heures de l'après-midi, alors que je sortais d'un café en compagnie du Camarade G... sur la place une quinzaine de fascistes se précipitèrent sur nous à coups de nerfs de bœuf. Nous répondions à coups de poings, les fascistes firent usage de leurs armes, et mon camarade tomba blessé à la tête. Dès les premiers coups de feu les carabinieri furent tous sur la place, et, tenant leur fusil par le canon, ils frappèrent sauvagement hommes, femmes, vieillards et enfants, en criant : traîtres, retirez-vous ou nous vous tuons tous !

Après cette bagarre, je me retrouvai le dos ensanglanté et sans aucun espoir de

pouvoir prendre le dessus. Je me réfugiai sur une montagne qui s'élevait dans le pays, chez un paysan que je connaissais. J'y passai la nuit. Cette même nuit, les fascistes firent venir plusieurs camions des leurs de Jallonica et, arrivés à la localité de Palazzone ils lancèrent quatre bombes « Zipe » sur la maison du cultivateur Dani. Tous les membres de la famille, surtout des femmes, en entendant les craquements du toit s'écroulant à l'explosion des bombes, sautèrent de leur lit en hurlant de d'épouvante. Dani sortit son fusil, tira et tua un fasciste. Mais lui aussi perdit la vie sous les coups de revolver des assassins qui s'acharnèrent sur son cadavre, sous les yeux des femmes et enfants. Deux jeunes filles s'enfuirent dans la campagne. Elles furent rejointes et frappées à sang. Les criminels étaient tous de la milice, y compris celui qui commandait l'expédition, c'est-à-dire le pèderaste Francesco Laudi. J'affirme, sans crainte d'être démenti, que le pauvre Dani, après sa mort, fut encore frappé sauvagement sous les yeux de sa famille, si bien que le médecin constata plus de 40 blessures, de poignard et de revolver, sur son corps. Tout cela s'est accompli pendant la nuit du 11 septembre 1921.

Le matin du 12, je fus immédiatement informé de ces faits. Je me décidai alors à

me rendre chez mes parents pour me rassurer de leur sort, étant donné la haine que les fascistes nourrissaient à mon égard, j'avais à craindre des représailles. J'arrivai chez moi vers midi. Ma mère, en pleurant, me raconta la mort du pauvre Dani, les bastonnades et les menaces de mort contre moi. Après les événements du 11, les carabinieri vinrent chez moi, ils bouleversèrent tout et menaçaient d'incendier la maison si je ne me constituais pas prisonnier dans les 24 heures. Ma mère me supplia de partir pour Piombino où le fascisme n'était pas encore maître de la situation. Il faut que j'ajoute que ma famille habitait la campagne.

J'abandonnai immédiatement la maison avec l'idée de m'en aller à Piombino, mais en cours de route je changeai d'avis, car j'espérais réorganiser les forces éparpillées et faire une irruption dans le village pendant la nuit.

Pendant trois jours je battis la campagne à la recherche de mes camarades, mais il ne me fut pas possible de réaliser mon plan. Les fascistes et les carabinieri apprirent par les mouchards, que je parcourais la campagne avec l'intention de reprendre l'attaque et ils commencèrent à me donner la chasse comme à un lièvre. Le 15 septembre, je me mis en route pour Piombino où

j'avais des parents et où je retrouvai des camarades réfugiés de Scarlino.

Quelques éléments avancés, voyant que le fascisme triomphait, plutôt que d'abandonner le village comme nous autres, trouvèrent plus commode de s'inscrire au fascio. Parmi ceux-ci se trouvait un libertaire qui, pour gagner l'estime des fascistes eut recours à un stratagème policier : il cacha des bombes près de mon habitation puis alla me dénoncer aux carabinieri. Il en eut un, que dans mon aveuglement je croyais toujours être un camarade. Que fit-il ? Baraba devait donner des preuves d'attachement aux fascistes. Il reçut une vingtaine de bombes et quelques charges de dynamite, pendant la nuit il les cacha dans un mur près de mon habitation pour y conduire ensuite le carabinier et les fascistes et accuser Angelo Bartolomei de détention d'armes et d'explosifs.

Ce complot creva comme une bulle de savon. L'imbécile ayant mis le tout un peu trop loin de mon habitation et l'on ne put pas établir ma responsabilité. Mais mes parents eurent énormément d'ennuis à cause de cela.

On cherchait à m'atteindre, mais on ne savait comment. On découvrit alors la fa-

Un épisode de la guerre sociale

Ce n'est pas la première fois que quelques bonnes volontés se trouvent unies pour une besogne comme celle-ci.

Une plaie trop fraîche saigne encore en nous, pour que nous soyons capables de n'y plus songer et de n'en point parler. Le fin visage de Sacco, la bonne figure de Vanzetti, obsédés encore trop notre souvenir pour ne pas mêler leurs noms à celui de leur frère Bartolomei.

Pourquoi ne pas le dire tout de suite, il n'est plus possible de limiter notre sentiment pas plus que notre raison, à la seule cause de celui dont le cœur étouffé d'angoisses dans la cellule de cette prison Saint-Léonard, là-bas à Liège.

A l'évocation de son nom, d'autres figures se dressent. Certaines surgissent d'un passé déjà lointain, tels les martyrs de Chicago ou celui de Montjuich : Francisco Ferrer, d'autres plus proches, comme Mattéotti et tant d'autres comme Jaurès, Karl Liebknecht, Rosa Luxembourg, et les petits, les obscurs, ceux dont on ne saura jamais rien, tous les torturés, les pendus, les fusillés d'Italie ou d'Espagne, de Bulgarie ou d'Amérique et d'ailleurs. Ils ne sont plus quelques cas isolés dont on peut parler comme de faits-divers plus ou moins horribles et sensationnels, ils sont trop, ils nous obligent à les voir et à les entendre, ils nous obligent surtout à penser, à nous demander ce que leur hétéroisme et leur martyre signifient dans l'histoire et l'actuelle guerre sociale.

Car tous nous admettons la guerre sociale, n'est-il pas vrai, sa réalité s'impose chaque jour, chaque minute. Elle ne peut finir qu'avec l'exploitation de l'homme par l'homme. Elle dresse l'un contre l'autre, la grande armée du progrès humain contre le capitalisme, la révolution contre la réaction.

Ce n'est ni l'heure ni l'endroit de considérer les différentes idéologies ou méthodes, les nombreuses organisations ou partis qui se partagent l'influence et la direction du mouvement anticapitaliste.

Tout effort sincère est utile pour sauver Bartolomei, il serait criminel d'en écarter un seul.

Ce qui est seulement et strictement notre devoir aujourd'hui, c'est d'indiquer clairement aux travailleurs la signification réelle du martyre de Bartolomei, son importance et les tâches qu'il nous impose.

Ce n'est ni d'aujourd'hui ni d'hier que datent les méfaits du capitalisme. Basé sur l'exploitation humaine, appuyé sur la violence, l'existence du régime capitaliste est un crime permanent. Il est toujours bon de le souligner. Mais il importe de savoir comment il règne, par quels moyens, il maintient son iniquité et vers quelle forme il évolue.

Le capitalisme avait une structure, une forme d'organisation sociale nettement déterminée, codifiée en premier lieu dans la loi, en second lieu dans la morale approuvée et enseignée par nos maîtres et conforme à leurs intérêts. Tout cela solidement étayé par les différentes institutions, telles que : écoles, casernes, églises, grande presse, etc....

Durant des années, le capitalisme se défendit par ces moyens, restant en général dans le cadre de sa légalité.

Mais les forces anticapitalistes prirent conscience d'elles-mêmes et se fortifièrent. A la morale du capital, on opposa celle du travail, au nationalisme assassin des militaires on répondit par l'internationalisme, au paradis des curés, par la volonté de justice sur cette terre. Contre l'œuvre de mensonge et d'abrutissement de la grande presse vendue, lutte une autre presse, la presse ouvrière ou indépendante. Et jusque dans les temples où se fabriquait la

loi, des délégués ouvriers pénétrèrent pour essayer de réagir et de protester.

Il advint ainsi que le capitalisme se sentit sérieusement menacé. Ses moyens de défense minés par l'adversaire, croulaient autour de lui, ses armes étaient périmées, il n'hésita pas à en prendre d'autres, et ce fut le fascisme.

Le fascisme n'est pas autre chose que le fait pour la bourgeoisie, de violer sa propre loi, sa propre légalité.

L'on sait comment il triompha en Italie et comment son esprit traversa les frontières.

Il me faut à nouveau rappeler Sacco et Vanzetti, car c'est là, selon moi, la manifestation la plus claire de l'esprit et de la méthode nouvelle du capitalisme.

La nuit du 24 août 1927 est une date historique. L'assassinat de nos deux camarades anarchistes fut un crime mûrement réfléchi, froidement accompli. Le capitalisme américain, avant-garde du capitalisme mondial a voulu marquer par là qu'il plaçait ses adversaires en dehors de toute loi et de toute morale humaine, et qu'il ne reculerait devant rien pour la défense de ses privilèges.

A l'annonce du crime un frémissement d'horreur parcourut le monde entier. Des éléments même réactionnaires crièrent leur dégoût pour une ignominie tellement monstrueuse qu'elle reste une flétrissure pour le genre humain.

Maintenant la bourgeoisie démocratique ne proteste plus, elle a compris la leçon des maîtres et apprécie les méthodes du « système américain ».

Partout à travers le monde, la légalité bourgeoise est foulée aux pieds. Les vieilles rengaines démocratiques des droits de l'homme et du citoyen et de l'égalité politique, sont rejetées comme des débris. Elles servent à la bourgeoisie pour l'édification du règne absolu du Dieu Capital. Maintenant qu'il est menacé ce n'est plus à l'idéologie de la première révolution française que l'on fait appel.

Le temps des illusionnistes de la Liberté, Egalité, Fraternité est passé, et ces trois mots n'ornent plus (pour combien de temps encore) que le fronton des casernes, des hôpitaux et des prisons.

C'est aux plus sombres jours de l'histoire que l'on prétend nous ramener. Les inspirateurs de nos maîtres ne sont plus les déclamateurs de 1889, mais bien plutôt Marcial et son monstrueux cynisme, les Césars et leurs troupes d'esclaves, Torquemada, les bûchers et les tortures de l'Inquisition.

Sur bien des points déjà l'Italie de Mussolini n'a rien à envier à celle du Moyen-âge.

Cette évolution du capitalisme n'est-elle pas plus évidente de jour en jour. De grands pays comme l'Allemagne et la France qui gardaient tout au moins l'illusion de la légalité, ne viennent-ils pas donner coup sur coup de terribles témoignages.

Souvenons-nous d'il y a quelques mois, le premier mai de cette année, à Berlin, où sans provocation, la police tire à volonté dans une foule désarmée, tue 25 personnes en blesse plusieurs douzaines.

A Paris, pour être moins sanglant, le jour de la « Fête » du Travail, permit au gouvernement français de montrer que lui aussi se moque largement de sa légalité. Sans aucune formalité d'usage, sans daigner donner la moindre justification, des centaines et des milliers de travailleurs furent arrêtés, emprisonnés expulsés.

Et en Belgique ?...

Si le capitalisme est un régime stupide et criminel, il n'en est pas moins vrai qu'il y a des degrés dans le crime au même titre qu'en toutes choses. Il n'en coûte pas de

L'action pour le droit d'asile

La chasse aux proscrits est plus que jamais à l'ordre du jour gouvernemental.

Journellement nous assistons à des expulsions scandaleuses et la répression brutale qui est exercée contre nos camarades étrangers devient de plus en plus féroce. Ce n'est pas d'aujourd'hui, que nous dénonçons à l'opinion publique l'arbitraire des gouvernements, que nous ne cessons de jeter le cri d'alarme et jusqu'ici l'on semble rester trop indifférent devant cet état de choses.

Demain peut-être sera-il trop tard !

Sans attendre l'entrée en action des groupements politiques, des organisations syndicales et autres, quelques camarades groupés au sein de certains comités : C. A. P. V. P. (Flémalle), Com. Int. de Déf. An (Liège), Groupe Anarchiste ouv. de Liège, Com. du Droit d'Asile (Bruxelles), commencèrent une campagne d'agitation en faveur du Droit d'Asile, contre les expulsions et les extraditions.

Voici quelques mois par des tracts, des brochures, des affiches ils signalaient à la classe ouvrière que les prisons belges détenaient depuis plusieurs mois le Camarade Bartolomei.

Arrêté en Belgique, où il s'était réfugié après l'attentat commis sur la personne du prêtre fasciste Caravadosi en Novembre 1928 à Jœuf, il fut condamné à 6 mois pour port d'arme prohibée. Sa peine aujourd'hui est terminée depuis plus de 4 mois, mais le gouvernement belge continue à le garder en prison et le tient à la disposition du gouvernement français qui a réclamé son extradition.

Le 3 janvier 1929 la Chambre des mises en accusation de la Cour d'Appel de Liège, a émis un avis favorable à cette demande d'extradition et la Cour de Cassation, par arrêt du 4 mars, a rejeté comme non recevable le pourvoi que Bartolomei avait formé contre l'arrêt antérieur. La magistrature belge accepte ainsi d'être la complice des inquisiteurs modernes et notre Camarade Bartolomei peut, d'un moment à l'autre, être livré à ses bourreaux.

En vue de saisir l'opinion publique de ce fait ignominieux qui s'accomplit consacrera la pire soumission du gouvernement belge aux ordres de cet assassin qu'est Mussolini : être abject et sanguinaire, qui osait tout dernièrement encore prononcer ces paroles, qui sont significatives dans la bouche du tortionnaire de Mattéotti : « que personne n'oublie que lorsque le régime fasciste engage une bataille, il la pousse à fond et laisse le désert derrière lui ».

HEM DAY.

reconnaitre, que pour la féroce, notre capitalisme venait parmi les derniers. Grâce à un concours de circonstance es qu'on ne peut pas analyser ici, la légalité belge ne regut que quelques entorses, relativement moindres qu'en nombre de pays de fascisme et de terreur. Mais aujourd'hui précisément un fait nouveau se présente et ouvre les yeux des bêtes qui croyaient leur pays fermé à ces méthodes que nous dénonçons.

Et c'est précisément l'affaire Bartolomei.

Pour la première fois, le gouvernement belge viole ouvertement et officiellement une loi, un droit, une tradition nettement établie, c'est-à-dire le droit d'asile.

Devant cette carence, devant ce fait hautement significatif, la grande opinion publique, la conscience ouvrière se s'émue pas comme elle le devrait. Elle ne saisit pas toute l'importance de ce geste, qu'elle prend pour un incident déplorable.

Qu'on ne s'y trompe pas et qu'on y prenne garde. En livrant Bartolomei aux bourreaux, la réaction belge accomplit le premier grand pas hors sa légalité, si on le laisse s'accomplir, d'autres ne manqueront pas de suivre.

Aujourd'hui, c'est le droit d'asile qui est violé, demain ce sera celui du droit de se-

Les différents comités précités organisèrent une série de meetings en faveur de Bartolomei. Le premier eut lieu à Bruxelles, le 4 juin dernier, à la Maison des 8 Heures, y prirent la parole : R. Lazarick, avocat de Paris; E. Marchand, du Synd. du Bâtiment; Rafaël de la Ligue Materialiste; Lazarevitch du Groupe An. de Liège et un Cde de la Féd. An. de France, le 15 juin à Charleroi où la police aux ordres de la réaction capitaliste par un sabotage systématique, empêcha toute préparation de ce meeting en interdisant l'affichage.

Le lendemain 16 juin à Liège, où un autre meeting se tenait, la gendarmerie envahit la tribune au moment où le Cde Lemeillour de l'Union Anar. Comm. Révol. de France prenait la parole et l'arrêta.

La réaction était au abois, la campagne commencée pour sauver Bartolomei inquiétait, elle voulait empêcher, ou tout au moins intimider, les organisateurs dans leur action. Mais le Comité du Droit d'Asile, aidé par les autres groupements qui s'étaient joints à lui dès le début de la campagne, entendait poursuivre son action envers et contre tout et par tous les moyens, la parole et l'action directe s'il le fallait jusqu'à complète libération de notre camarade Bartolomei, ainsi que pour le respect du Droit d'Asile, contre les expulsions et les extraditions.

Redoublant de vigilance des meetings se succédèrent à Serang, Verviers, Beyne-Heusay, Bonne (Modave), Queue du Bois, Fécher, Herstal, Prayon, Plombières, Bruxelles, demain à Huy, Flémalle, Marchin, etc., Tel est l'effort fait jusqu'à ce jour, mais il ne peut se ralentir, il doit s'amplifier. Pour vous solidariser vis-à-vis des persécutés pour leur idéal d'émancipation sociale, Ouvriers manuels et intellectuels, hommes de cœur et de raison, vous vous joindrez à l'action entreprise par nos Comités; vous vous dresserez contre l'offensive réactionnaire qui grandit chaque jour, et vous marquerez ainsi votre ferme volonté de ne point lui permettre qu'elle ajoute encore à son actif de nouveaux crimes.

Le fameux droit d'Asile dont se réclame notre pays soit-disant démocratique doit sans contester s'appliquer pour le cas Bartolomei.

Pour sauver un homme.

Pour empêcher Bartolomei d'être envoyé à la guillotine.

Pour écarter son extradition.

Aidez-nous dans notre lutte implacable à livrer à cette société putride et décadente qu'est la société capitaliste.

HEM DAY.

jour des étrangers, après-demain ce sera au tour des travailleurs belges de voir leurs « droits » traditionnels renversés, droit de manifestation ou de grève, droit syndical, et ce qui reste de la liberté de presse et du reste.

Ainsi Bartolomei, ses actes et son martyre ne nous apparaissent plus comme un cas isolé qui mérite un peu d'intérêt sentimental, mais se situe clairement dans l'enchaînement de la guerre sociale comme un épisode de la plus tragique importance.

Bartolomei n'est pas seulement un pauvre ouvrier italien qui défend sa conscience et sa vie c'est un combattant de l'armée des travailleurs en lutte contre la tyrannie capitaliste. Il ne défendait pas sa cause, mais la nôtre. Il a droit à notre solidarité entière.

De même lorsque Sacco et Vanzetti montèrent sur la chaise électrique, c'est le prolétariat mondial et l'humanité toute entière qui furent frappés.

De même si Bartolomei monte à la guillotine ce jour sinistre marquera pour nous une sanglante défaite.

Camarades, il faut sauver cet homme parce qu'il incarne la volonté ouvrière, parce qu'il est un symbole de la conscience du monde, parce qu'il faut lutter et vaincre avant qu'il ne soit trop tard.

ERNESTAN

Déclarations de Bartolomei

Voici les circonstances directes du drame de Jœuf, telles qu'elles ont été racontées par Bartolomei au cours de son interrogatoire devant le Procureur du Roi :

— Dans les premiers jours du mois de novembre 1928, j'avais demandé au prêtre vice-consul d'Italie à Jœuf le renouvellement de mon passeport. Il me répondit que, sachant que j'étais antifasciste et que j'avais été condamné à 17 mois de prison et à 4.500 liras d'amende pour avoir écrit des articles tendancieux sur quelques journaux contre le Gouvernement, je n'obtiendrais pas le dit renouvellement. Le prêtre toutefois ajouta que je pourrais obtenir le passeport à condition que je me mette en relation par écrit avec les éléments antifascistes de la région, de France, de Belgique et à les inciter à commettre des actes de terrorisme et de vol. Ces individus, de cette façon compromis par moi, m'auraient certainement envoyé des lettres que j'aurais dû ensuite remettre au prêtre. Celui-ci aurait passé les missives au Consulat italien de Nancy. En me proposant ces conditions, le prêtre m'affirma que si j'acceptais j'obtiendrais mon passeport et la liberté complète de rentrer en Italie. Voulaient approfondir le but que se proposait le prêtre, je feignis d'accepter ses conditions. Quelques jours après, c'est-à-dire le 8 novembre, je le rencontrai à nouveau dans la rue et il me pria de lui confier la consigne des documents demandés. Quelques jours après ces insistances, l'idée de le supprimer, prit corps en moi, préférant devenir un assassin plutôt qu'un traître. Le 17 novembre, je me rendis au bureau du prêtre. Il me réclama de suite les lettres. Je répondis que je ne les avais pas sur moi, il m'invita à aller les chercher de suite. Je sortis et je me rendis chez un libraire. Je m'y procurai du papier blanc, que j'enveloppai et attachai avec de la ficelle rouge. En sortant de la librairie je me dirigeai vers le bois pour aller y chercher les armes que j'y avais cachées. Il s'agit de deux revolvers automatiques. Ainsi armé je retournai au bureau du prêtre. Il me raconta aussitôt que Gamberi était expulsé de France et que 60 Italiens de Jœuf et Homécourt étaient proposés pour l'expulsion, — je précise, particulièrement, dit-il, que vous figurez le premier sur cette liste.

Le prêtre insista pour que j'abandonne mes opinions et que j'entre dans les rangs fascistes. Il me demanda alors les documents promis. Je lui remis les papiers que je m'étais procurés et en même temps je pris mon revolver et je tirai 3 coups.

Loi sur l'extradition

« Il sera expressément stipulé dans ces traités que l'étranger ne pourra être poursuivi ou puni pour aucun délit politique antérieur à l'extradition, ni pour aucun fait connexe à un semblable délit, ni pour aucun des crimes ou délits prévus par la présente loi; sinon toute extradition, toute arrestation provisoire sont interdites. »

(Loi du 1 octobre 1833, art. 6.)

« Attendu qu'il résulte des art. 6 de la loi du 12 octobre 1833, combinés avec la loi du 22 mars 1856, que l'extradition ne peut être accordée pour un crime ou délit politique qui ne soit la suppression, l'assassinat ou l'empoisonnement d'un chef de gouvernement étranger ou d'un membre de sa famille, ces dernières infractions n'étant pas considérées crimes politiques aux effets de l'extradition; »

(Attendu d'une sentence de la Cour d'Appel de Bruxelles, en date du 11 avril 1911.)

meuse affiche du 27 mars 1921, dans laquelle, comme je l'écris précédemment, le brigadier Martelli avait copié un passage, où je disais exactement : « Le peuple est lâche, Malatesta se meurt, victime du bourreau de sa majesté le roi et — pour la plus grande honte et infamie — du gouvernement de Giovanni Giolitti ». Ce passage fut incriminé comme outrage au chef du gouvernement.

Les derniers jours du mois d'avril 1922, je me trouvais en traitement à l'hôpital de Piombino pour une légère maladie. Ma tante vint m'avertir que les carabinieri et la police venaient chaque jour me chercher. Je compris qu'on voulait m'arrêter, aussi à peine étais-je sorti de l'hôpital que je me rendis à Livourne où je trouvai L... et M... Quand je les eus mis au courant de ce qui me menaçait, ils me conseillèrent de me rendre à Milan et de là en Suisse. Cette tentative ne réussit pas parce que je fus découvert et déposé par les douaniers italiens. Je changeai mon itinéraire et, sans un sou dans ma poche, je me mis en voyage pour la frontière autrichienne.

Je passai par Côme, Lecco, Bergame, Isèo. Je parcourus le Val Camonica, Il Passo del Tonale et de là je me mis en route pour Mendola, je descendis dans la vallée de Bressaune, Fortezza et j'attei-

gnis la gare de Brennero pendant la nuit du 25 mai. J'étais exténué de fatigue et de faim, dépourvu de chaussures, car en dix jours de marche, je les avais complètement usées. Le matin du 26 les douaniers italiens m'arrêtèrent au sommet d'une montagne, alors que j'allais passer en Autriche. On me consigna au commissariat de la gare et, trois jours après, je fus conduit à la prison de Giuncarico. J'y fus odieusement maltraité par les fascistes qui me crachèrent dans la bouche et me firent souffrir de soif et de faim.

Le 3 juin, le juge me fit mettre en liberté, en me disant que j'aurais à me présenter au procès sur convocation. Je retournai chez mes parents, avec l'intention d'y rester. Mais les fascistes ne l'entendirent pas ainsi. Lorsqu'ils eurent connaissance de ma présence, ils se réunirent pour venir me donner une leçon, ainsi qu'ils avaient fait pour le pauvre Dani. Il y eut désaccord parmi eux, un sous-lieutenant et un autre fasciste s'opposèrent à cela, ne voulant pas causer le désespoir de ma famille.

Cependant, le 5 juin, on appela les fascistes de Jallonica pour me faire assassiner. Cela devait se faire pendant la nuit.

Ce soir-là, alors que ma famille était au lit, je lisais « I dialoghi sui massivi sistemi » de Galilée et j'avais préparé sur ma

table plusieurs livres et quelques numéros de la revue « Iconoclasta » éditée à Pistoia, cela dans l'intention de fuir. Je ne voulais pas mettre en danger mes parents par ma présence au village.

Tout à coup on frappa à ma porte : je saisis une hache et j'entrouvris la porte. Un individu en chemise noire se montra, c'était un ancien ami. Je lui demandai ce qu'il voulait. Il me répondit qu'il venait pour me sauver la vie, parce que les fascistes de Jallonica étaient prêts à venir m'assassiner.

J'embrassai ma famille et je partis à nouveau pour Piombino.

Les fascistes assiégèrent ma demeure jusqu'au matin et ne s'en allèrent que lorsqu'ils étaient bien convaincus que je n'étais plus là.

A Piombino régnaient la réaction et la terreur. A cause de cela je fus obligé de vivre dans les champs ou le long de la plage. Pour manger, je devais recourir à la générosité des paysans; de temps à autre, je me risquais à aller chez moi pour manger et dormir une nuit tranquillement. Les fascistes eurent connaissance de cela et chaque soir, ils me donnaient la chasse comme à un loup. On disait, à commencer par les carabinieri, à ma mère et à ma famille, que pour moi il n'y avait que la

mort et que si j'osais toucher à un fasciste, mes parents auraient à en payer les conséquences. Les lâches. Pour m'avoir à leur discrétion, ils recouraient à de semblables procédés. Après m'avoir assommé à coups de bâton, on me condamna à mort et on me contraignit à mener une vie de désespéré, et, au cas où j'aurais voulu me défendre, on aurait massacré ma famille qu'on gardait en otage.

Je passai de nombreuses nuits dans des lieux malsains où je contractai les fièvres paludéennes. De cette façon, je me traînai jusqu'au mois de septembre 1922 et à ce moment je réussis à passer la montagne à la frontière de Modane et je me trouvais en France.

Après de courts séjours en différentes localités de Meurthe-et-Moselle et en Tunisie, je me suis fixé à Sedan et Blagny jusqu'en avril 1921. Puis je me rendis à Jœuf et je travaillai aux usines de De Wendel jusqu'à l'époque de l'attentat.

Je dois dire que pendant mes séjours dans différentes localités françaises je n'ai jamais eu le moindre procès pas plus que la moindre affaire avec l'administration publique, parce que je ne suis pas un buveur, ni un batailleur, chercheur de querelles. Par-

tout où j'ai passé, j'ai toujours trouvé des amis qui m'ont aimé, de manière à me convaincre que ma compagnie leur était agréable.

J'ai oublié un fait important. Les derniers jours du mois d'octobre 1925, j'expédiai quelques exemplaires d'un tract antifasciste qui avait pour titre « Ganelone » (signifie une personne monstrueuse, c'est un des surnoms donnés au Duce, n. d. l. R.) à plusieurs personnalités fascistes de mon pays. Cela valut des persécutions à ma famille.

Au mois de janvier dernier, l'on m'a fait un procès en Cour d'Assise de Grosseto, où j'ai été condamné à un an de réclusion et à 4.000 liras d'amende. L'été dernier, j'ai été condamné à 5 mois et 500 liras d'amende.

Le fameux brigadier sarde, Procopio (non pas Di Cesarea) Pascal, actuellement en service à Scarlino, gilla ma sœur et menaça d'en faire autant à ma mère si elle ne lui remettait pas mon adresse. Depuis 3 ans, je ne puis en aucune façon communiquer directement avec ma famille, parce que quand on trouve un de mes écrits on fait des perquisitions et on maltraite ma famille et, enfin, on saisit les lettres à la poste.

ANGELO BARTOLOMEI

Qui est Don Cesare Caravadossi ? Prêtre ou Fasciste ?

Du fait que l'aventure fasciste se stabilise, le public semble de plus en plus oublier quelles furent ses origines et au prix de quelle moyennageuse inquisition cette note se maintient.

Qu'on nous permette de rappeler ici ce que fut le fascisme et ce qui est aujourd'hui. Si nous avons la prétention de faire le procès d'un des fanatismes compliqués du piratage qui dirige en ce moment les destinées de l'Italie, il faut que nous le rattachions sur la base de faits matériels, historiques. Il ne faut d'autant plus que le personnage, don Caravadossi, dissimule son véritable visage dans l'aurore de la religion et de la philanthropie.

Nous ne sommes point des croyants, et nous savons que l'Eglise, aussi bien sous l'empire de son fanatisme religieux que pour la possession des biens temporels, s'est complue dans la cruauté et le crime. Il ne serait donc pas si étrange de voir une robe de prêtre éclaboussée de sang. Mais le fascisme n'est pas une manifestation religieuse, bien au contraire, c'est un brigandage social, dont l'Eglise a pu profiter, mais avec laquelle elle s'est bien gardée de se compromettre. Dans ce cas, trouver un prêtre qui couvre de sa robe les abominations de l'avènement du fascisme doit susciter de suite de la méfiance, sinon du mépris.

Si l'on en croit les termes d'une lettre de son propre frère, autant que les discours funèbres de personnalités officielles italiennes, Cesare Caravadossi était « un fasciste de la première heure » — et nous démontrerons qu'en effet il était fasciste avant d'être prêtre, peut-être l'un à l'exclusion de l'autre.

Qu'était donc le fascisme de la première heure, dont l'abbé Caravadossi s'était fait l'instrument docile ?

A « la première heure », les « fasci » formés à l'initiative de Mussolini, n'avaient probablement qu'un seul caractère véritable non avoué cependant, c'était celui d'instrument de conquête pour les louveteaux aux dents longues qu'étaient leurs animateurs.

Le programme variait rapidement, selon le temps et le lieu. Mais nous nous demandons ce qui pouvait attirer un bon abbé dans les revendications d'un Mussolini, où l'on trouvait entre autres : la proclamation de la république; le vote des femmes; les grandes réformes sociales ouvrières; l'expropriation progressive de la propriété et du capital; la confiscation de tous les biens des congrégations religieuses ?

A moins que, ignorant l'idéologie fasciste « de la première heure », il avait été séduit par les méthodes de propagande et de conquête de ces rénovateurs.

Etait-ce le spectacle de l'incendie des maisons du Peuple, des églises; le pillage des coopératives socialistes et catholiques; la dissolution des associations agricoles C. G. Tistes, républicaines ou catholiques ? Etait-ce l'odeur du sang versé ? Etait-ce l'audace des expéditions punitives contre de pauvres villages désarmés ? Etait-ce l'assassinat clandestin ou public ? Etait-ce le viol, après les assommades ? Etait-ce le meurtre de nombreux prêtres qui avaient osé défendre leurs paroissiens ? Etait-ce de savoir qu'à Argenta les illuminés de ce nouvel idéal avaient tué à coups de matraques, le curé don Giovanni Minzoni, parce qu'il avait osé dénoncer les violences fascistes ? A moins que ce ne soit l'aventure de ce curé de Scarnafigi auquel les fascistes firent ingurgiter un demi-litre d'huile de ricin et qu'ils promènerent à moitié nu à travers la campagne ? A moins qu'il n'applaudissait l'interdiction des journaux tant catholiques, républicains que socialistes ?

Que pouvait admirer ce prêtre dans le fascisme « de la première heure » ?

Et que pouvait lui faire préférer la politique de Mussolini aux ordres pontificaux de ces temps derniers ? Etait-ce la mise en esclavage de toute une nation ? Etait-ce ce nouveau tribunal spécial, condamnant de pauvres et honnêtes travailleurs à des milliers d'années de prison ? Etait-ce la plainte des enfants dont les pères, les mères mourraient toujours dans les îles maudites de la déportation ?

Etrange disciple de ce Christ d'amour et de miséricorde qui chante par ailleurs les corréligionnaires de l'abbé Caravadossi. Et si, à côté des déclarations de son propre frère, des témoignages nombreux de ses victimes, n'existait pas la preuve décisive, irrécusable, de l'insoumission du prêtre Caravadossi envers les ordres pontificaux au profit du fascisme, nous doutions quand même, que ce « missionnaire » ait pu être un « fasciste de la première heure ».

Mais cette preuve est ici, dans cet article de l'« Osservatore Romano », l'organe officiel du Vatican.

Une mission catholique avait été créée, sous le titre de « Opera Bonomelli » dans le but de porter assistance spirituelle et matérielle aux émigrés. Caravadossi exerçait sous ce couvert sa mission dans la région de Jœuf-Homécourt. Mais le Vatican ne tarda pas à s'apercevoir que cet organisme servait surtout à des fins politiques

qui n'avaient rien de commun avec le but initial. Les missionnaires du Vatican devinrent, selon leur plus ou moins de conscience religieuse, de véritables fonctionnaires fascistes. Ne voulant pas couvrir cette complicité, le Vatican, le 24 février 1928, déclara dissoute l'« Opera Bonomelli » et ordonna à tous les missionnaires de rentrer en Italie. Le Vatican voulait réorganiser sa mission sur d'autres bases et en dehors de toute intrusion politique.

L'abbé Caravadossi n'eut garde d'obéir aux instructions vaticanes; il continua, à Jœuf, à louer les services de son « Office d'Information » aux autorités fascistes. Par son acte d'insoumission, de désertion, il s'exclut pratiquement de l'Eglise, pour devenir un fonctionnaire fasciste.

Voici, selon l'« Osservatore Romano » l'ordonnance du Vatican au sujet de la dissolution de l'« Opera Bonomelli ».

Roma, 25 luglio, notte

Lo scioglimento dell'Opera Bonomelli non è giunto nuovo negli ambienti ecclesiastici romani, in cui si riconosce che, di fronte ai nuovi criteri ai quali è ispirata la politica emigratoria dell'Italia, l'Opera stessa non aveva più luogo di essere. D'altra parte, la Santa Sede, avendo istituito il Prelato per l'emigrazione, vuole imprimere un indirizzo uniforme e assolutamente dipendente dagli ordinari diocesani all'azione cattolica in questo campo, sopra tutto per quel principio di disciplina che non può mancare a tutte le istituzioni di carattere ecclesiastico.

Ora, a norma della nuova istituzione di cui sopra, i missionari devono essere assolutamente dipendenti dalle autorità ecclesiastiche, esclusa qualunque ingerenza di qualunque autorità locale; per quanto riguarda il sacro ministero dipendono dall'Ordinario del luogo; con le autorità e istituzioni laiche mantengono i rapporti che ogni loro sacerdote deve mantenere; i missionari devono svolgere un'azione esclusivamente religiosa, il che non toglie che, come mezzo al fine e nei debiti modi, possano essi interessarsi di opere assistenziali e caritative, che siano, del resto, esplicitazione del ministero sacerdotale, sempre però sotto la dipendenza e la vigilanza dei superiori ecclesiastici; anche ai missionari d'emigrazione si applica la prescrizione della Santa Sede sul clero italiano, cioè la proibizione di appartenere a partiti politici o ad associazioni non inerenti al loro ministero; pertanto, si asterranno in modo assoluto e sempre, da ogni manifestazione politica o di partito, ricordando che sono mandati a tutti per curare di tutti, specialmente, gli interessi spirituali; neppure potranno accettare inviti per partecipare a feste o a dimostrazioni, allene dallo scopo proprio del sacerdote. Si fa loro obbligo tassativo di vestire l'abito talare nei luoghi dove tale abito è in uso, altrimenti quello che è consentito dalle norme del canone 136 del codice di diritto canonico; il nome da assumersi indistintamente da tutte le opere affidate a diritto dai missionari e dalle suore per l'assistenza religiosa e morale agli emigrati, è quello di « Missione cattolica fra gli emigrati italiani ». La dicitura deve essere messa nelle nuove insegne, negli stampati, nei timbri, ecc.

Roma, le 25 juillet.

La dissolution de l'« Opera Bonomelli » n'a pas été une surprise dans les milieux ecclésiastiques romains, où l'on reconnaît qu'à la suite des nouvelles mesures inspirées par la politique d'emigration de l'Italie, l'« Opera Bonomelli » même n'avait plus sa raison d'être. D'autre part, le Saint-Siège ayant institué le prêtre pour l'emigration, veut lui imposer une tendance uniforme et dépendant absolument des ordres diocésains et de l'action catholique en ce domaine; surtout en ce qui concerne le principe de la discipline indispensable à toutes les institutions d'ordre ecclésiastique.

Conformément aux nouvelles dispositions du Saint-Siège, les missionnaires doivent être absolument à la dépendance des autorités ecclésiastiques, exclue de toute ingérence, de n'importe quelle autorité locale. En ce qui concerne le ministère sacré, ils dépendent des évêques de la localité. Vis-à-vis des autorités laïques, ils doivent garder les rapports de tout bon prêtre. Les missionnaires doivent développer une action exclusivement religieuse, ce qui n'empêche pas qu'ils puissent s'intéresser aux œuvres de charité qui sont en rapport direct avec leur ministère ecclésiastique et, en tous cas, toujours sous la dépendance des supérieurs ecclésiastiques. Même aux missionnaires d'emigration, on applique les dispositions du Saint-Siège pour les clercs italiens, c'est-à-dire l'interdiction absolue d'appartenir au parti politique ou aux associations qui ne sont pas inhérentes à leur ministère. Partant, ils s'abstiendront de façon absolue et toujours, de toute manifestation politique de parti, se rappelant qu'ils sont envoyés à tout le monde pour se charger des intérêts spirituels de tout le monde. Ils ne pourront pas accepter même des invitations aux fêtes et manifestations dépourvues du but précis de la mission sacerdotale.

Il leur est fait obligation de façon absolue de porter l'habit ecclésiastique dans les lieux où ceux-ci sont en usage; ou bien celui qui est consenti par les termes du règlement 136 du Code canonique. Le nom qui doit être donné indistinctement à toutes les œuvres dirigées par les missionnaires et par les sœurs à l'assistance religieuse et morale aux émigrés est celui de « Mission Catholique parmi les émigrés italiens ». Ce titre doit être mentionné sur les nouvelles enseignes, les papiers à entêtes, les cachets, etc.

Tout ce que nous avons appris jusqu'à ce moment démontre que l'abbé Caravadossi n'a jamais observé ni la lettre ni l'esprit de cette circulaire. Bien au contraire, sa fonction religieuse disparaissait devant sa grande activité politique.

Cette attitude, que d'autres missionnaires partageront, valut une nouvelle note de l'« Osservatore Romano », flétrissant cette

révolte ouverte contre les dispositions du Vatican.

Voici ce qui paraissait à ce sujet dans l'organe du Saint-Siège :

A proposito dello scioglimento dell'Opera Bonomelli, l'Osservatore Romano di questa sera pubblica la seguente nota ufficiale.

A proposito di quanto è stato pubblicato circa le ragioni dello scioglimento dell'Opera Bonomelli, siamo autorizzati a dichiarare che da tempo la Santa Sede andava prendendo disposizioni perché la norma che dirigeva l'azione dei missionari bonomelliani fosse in tutto conforme alle prescrizioni della disciplina ecclesiastica.

Purtroppo tali disposizioni trovarono opposizione nei dirigenti dell'Opera, e allora la Santa Sede, — dopo replicati inviti e rinnovate trattative riusciti vani, — si trovò nella necessità di separare ogni azione degli ecclesiastici da quella di chi intendeva continuare l'Opera Bonomelli, e fu costretta a sciogliere il corpo dei missionari.

Con questo, la Santa Sede medesima non intende abbandonare l'assistenza agli emigrati in Europa; vuole anzi darle un nuovo ordinamento, più corrispondente alla natura del ministero sacerdotale, riservandosi di emanare disposizioni opportune, che sono già in pieno corso di esecuzione.

« A propos de ce qui a été publié sur les raisons de la dissolution de l'Opera Bonomelli, nous sommes autorisés à déclarer que depuis longtemps le Saint-Siège a pris des dispositions pour que les normes qui dirigeaient les missionnaires fussent en tout conformes aux prescriptions de la discipline ecclésiastique. Malheureusement, de telles dispositions trouvèrent de l'opposition chez les dirigeants de l'Opera Bonomelli et alors, le Saint-Siège — après plusieurs invitations qui n'aboutirent point — s'est trouvé dans la nécessité de séparer toute action des ecclésiastiques de ceux qui ne voulaient pas continuer l'œuvre de l'Opera Bonomelli telle qu'elle avait été conçue. Il s'est vu obligé de dissoudre le corps des missionnaires. Mais le Saint-Siège n'entend pas abandonner l'assistance des émigrés en Europe. Il veut lui donner de nouvelles directives, correspondant mieux à la nature du ministère sacerdotal, se réservant d'émettre des dispositions opportunes qui sont déjà en cours d'exécution. »

Pas plus avant qu'après cette note, l'abbé ne se soumit à la discipline ecclésiastique. Ses chefs directs étaient les agents officiels du gouvernement fasciste en France.

Nous l'avons déjà déclaré, c'est à l'agent fasciste que Bartolomei eut affaire pour des questions relatives à la régularisation de ses papiers. C'est aussi l'agent fasciste qui l'a frappé et non le prêtre.

Le prêtre n'exista pas.

Deux ordres du jour

Le Comité Général de la Ligue des Droits de l'Homme ayant examiné l'affaire, vota l'ordre du jour suivant, le 24 avril 1929 :

CONTRE L'EXTRADITION D'ANGELO BARTOLOMEI

» Ayant examiné les circonstances de l'assassinat en France de l'abbé Caravadossi par Bartolomei Angelo (actuellement détenu à la prison de Liège pour port d'arme prohibée) le Comité est d'avis qu'il s'agit manifestement non d'un délit de droit commun, mais d'un crime politique.

» L'extradition pour crime politique n'étant admise ni par les lois belges du 1er novembre 1833 et du 22 mars 1856, ni par la jurisprudence établie, ni par les traditions qui sont communes à la Belgique et à l'ensemble des pays civilisés, le Comité général de la Ligue émet le vœu de voir le Gouvernement belge refuser la demande d'extradition formulée par le Gouvernement français.

La Ligue des Droits de l'Homme de Paris confirme, après enquête, cet ordre du jour et ajoute :

» Notre conviction repose, non seulement sur les publications et les manifestations fascistes qui ont suivi le crime en caractérisant nettement la nature politique, mais encore plus sur les résultats d'une enquête que nous avons faite directement concernant surtout l'activité de Caravadossi à Jœuf.

» D'après notre enquête, il résulte que l'abbé Caravadossi était un agent du fascisme et qu'il se préoccupait bien plus de cette fonction que de son ministère religieux, au point d'être rappelé à l'ordre par les autorités ecclésiastiques, d'ailleurs sans résultat. D'autre part, notre enquête ne nous permet pas de supposer un mobile personnel non politique du crime.

Le Congrès annuel de la Fédération Nationale de la Libre pensée a adopté l'ordre du jour suivant :

« Vivement ému par la situation créée aux réfugiés politiques étrangers qui viennent chercher asile sur notre territoire :

» Proteste énergiquement contre les injustices administratives en droit dont les réfugiés sont journellement victimes;

» Exige le respect du droit d'asile pour les proscriptions politiques et l'abolition des expulsions administratives pratiquées sans contrôle de la justice;

» Demande que soit refusée l'extradition de Bartolomei réclamée par la France, et qu'il soit libéré immédiatement, sa peine étant terminée.

Tous les travailleurs belges et toutes les personnes soucieuses de voir continuer les justes traditions d'hospitalité de ce pays partageront les avis exprimés ci-dessus et réclameront la mise en liberté immédiate de Bartolomei. Délit politique, sort extradition serait un déni de justice.

Don Cesare Caravadossi fasciste consacré

Il était sans doute fort commode aux magistrats de Liège, de prononcer le rejet du bénéfice des dispositions de la loi en matière d'extradition aux délinquants politiques en arguant que le caractère politique de la victime n'était pas suffisamment établi dans les documents du dossier. « Il n'est de pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. » Ici, le vieux dicton s'impose. Il suffisait à la Cour d'Appel de Liège d'ouvrir une information, de rassembler tout ce qui s'était publié au sujet du drame de Jœuf, en France, en Belgique et surtout en Italie. Elle eut dû s'inquiéter de la qualité de ceux qui vinrent devant la tombe réclamer leur créature. La Cour eut été édifiée et elle n'aurait pu feindre d'avoir à endosser à Bartolomei le meurtre d'un « prêtre » et non d'un agent fasciste.

Voici un document photographique qui fut publié dans un journal illustré fasciste d'Italie. Les membres du clergé qui figurent au tableau, ne font en réalité que tapissier. Les véritables acteurs sont des fascistes authentiques, et non des moindres. Le Commandeur Pietro Parini, secrétaire général des Faisceaux à l'étranger, était venu en avion pour assister aux obsèques et leur donner par sa présence le caractère politique qui leur convenait. Le voici apportant l'hommage du Parti fasciste à la dépouille du « pauvre prêtre assassiné » et exaltant l'œuvre fasciste de Don Caravadossi.



Le Comm. Pietro Parini exaltant l'activité fasciste du prêtre Caravadossi.

Son propre frère saluait en lui « le fasciste de la première heure », le désignant plus loin comme « resté fidèle même à l'étranger à la mission du fascisme ».

Mais voici qui est la consécration ultime; elle eut dû sinon convaincre les juges, tout au moins leur inspirer de la prudence dans leur jugement. Parce que ce jugement à son tour sera jugé à la lumière, non pas d'un dossier délibérément vide de tous les documents qui devraient s'y trouver, mais à la lumière d'innombrables et irrécusables témoignages.

Le 6 janvier 1929, le journal « Il Popolo d'Italia », dirigé par le frère de Mussolini, publiait une note de son correspondant de Paris. La reproduction photographique de ce document lévera tous les doutes que l'on pourrait avoir quant à son authenticité :

IL POPOLO D'ITALIA, 6 Gennaio 1929

Il Fascio "Cesare Caravadossi", costituito a Chaumont

PARIGI, 5 notte.

Si è costituito in questi giorni a Chaumont un Fascio intitolato a don Cesare Caravadossi, l'ultimo martire fascista in terra di Francia.

Sono per l'inaugurazione del nostro Consolato a Nancy, comm. Gaetano Vecchiotti, e sotto gli auspici del Fascio di Nancy, alla solenne cerimonia della costituzione hanno preso parte tutti gli Italiani della zona. Ha servito religioso concesso, sempre in onore del martire, ha iniziato la giornata. Nel pomeriggio nel grandioso locale messo a disposizione dai dirigenti del Fascio di Chaumont, ha avuto poi luogo la cerimonia vera e propria. La sala era intitolata al comm. Vecchiotti, ricordando agli intervenuti la nobile e patriottica figura di don Cesare Caravadossi, caduto al suo posto di lavoro, colpito dalla mano di un rinnegato; il suo amore per i bimbi, per i quali in Jœuf aveva già preparato i doni per l'albero di Natale; la sua continua opera di persuasione, tendente a infondere nell'animo di ogni italiano la fede nell'immancabile avvenire della Patria. L'oratore ha poi richiamato l'attenzione delle proprie responsabilità, insistendo specialmente sul fatto che ogni italiano residente all'estero ha il precioso e indefettibile dovere di imporre il nome della Patria all'ammirazione altrui, merco un'interrotta azione improntata ad una rigida onestà, a un equilibrato senso di fermezza, a una sempre maggiore fiducia nell'opera rinnovatrice del Fascismo, guidato dalla sapiente e poderosa mano del nostro Duce.

La calda orazione del Console generale è stata salutata dai più entusiastici applausi di tutti gli intervenuti. Lieti di rivivere un giorno d'intensa commozione e di cordiale fratellanza.

Fra i presenti abbiamo notato numerosi fascisti di Nancy, guidati dal segretario di zona Alessandro Maifava, il cav. Elio Acciardo, l'ing. Giovan Battista Aglio, il geometra Lorenzo Speranza, il cav. Cesare Gamba, tutti del Consiglio direttivo, e uno stuolo di partiti signore del Fascio romagnolo. Fra tutti spiccava la figura di Angelo Gamba, l'infaticabile segretario del nuovo Fascio « Cesare Caravadossi ».

Tutti i presenti abbiamo notato numerosi fascisti di Nancy, guidati dal segretario di zona Alessandro Maifava, il cav. Elio Acciardo, l'ing. Giovan Battista Aglio, il geometra Lorenzo Speranza, il cav. Cesare Gamba, tutti del Consiglio direttivo, e uno stuolo di partiti signore del Fascio romagnolo. Fra tutti spiccava la figura di Angelo Gamba, l'infaticabile segretario del nuovo Fascio « Cesare Caravadossi ».

Da Stendhal a Henriot

I "musi duri", dell'Italia fascista

ROMA, 5 notte.

Il Tempo del 10 dicembre pubblicò un interessante articolo sotto il titolo « Roma moderna ». Esso offre profondamente trasformati degli abitanti di Roma.

« Di giorno — egli scrive — l'impressione dominante è profetata dalla

LE FASCIO « CESARE CARAVADOSSI » EST CONSTITUE A CHAUMONT.

Paris, 5, la nuit.

Ces jours-ci s'est constitué à Chaumont un fascio dédié à Don Cesare Caravadossi, le dernier martyr fasciste en terre française.

Due à l'initiative de notre consul général à Nancy, le Com. Gaetano Vecchiotti, et sous les auspices du Fascio de Nancy, la cérémonie solennelle de la constitution s'est faite avec la participation de tous les Italiens de la zone. La journée a commencé

par une messe solennelle en l'honneur du martyr. La véritable cérémonie a eu lieu ensuite, l'après-midi, dans le grand local mis à la disposition des dirigeants du Fascio de Chaumont. Le Com. Vecchiotti a pris la parole et rappelé aux assistants la noble figure de Don Cesare Caravadossi, tombe à son poste de combat, frappé par la main d'un renégat; son amour pour les enfants, pour lesquels il avait déjà préparé les dons pour l'arbre de Noël, son œuvre continue de persuasion tendant à faire pénétrer dans l'esprit de chaque Italien, la foi dans l'indéfectible avenir de la patrie.

L'orateur a ensuite rappelé chacun à ses propres responsabilités, insistant surtout sur le fait que chaque Italien résidant à l'étranger a le devoir impérieux d'imposer à l'admiration d'autrui le nom de la patrie, par une action ininterrompue et une sévère honnêteté accompagnée d'un sens de fierté et d'une confiance toujours plus grande dans l'œuvre rénovatrice du fascisme conduite par la main puissante et habile de notre Duce.

Le chaleureux discours du Consul général a été salué par les plus enthousiastes applaudissements de tous les assistants, heureux de revivre un jour d'intense émotion et de cordiale fraternité.

Parmi les assistants, nous avons remarqué de nombreux fascistes de Nancy, conduits par le secrétaire de la zone, Alessandro Maifava, le chevalier Elio Acciardo,

l'ingénieur Giovanni Battista Aglio, le géomètre Lorenzo Speranza, le chevalier Cesare Gamba, tout le Conseil directeur et un groupe de gentilles dames du fascio féminin. Et parmi tous les assistants s'imposait la figure d'Angelo Gamba, l'infatigable secrétaire du nouveau fascio « Cesare Caravadossi ».

Démenti plus formel pouvait-il être infligé aux juges de la Cour d'Appel et de Cassation de Liège ? Pouvait-on donner à don César Caravadossi un meilleur et plus authentique certificat de bons et loyaux services ? Pouvait-on illustrer de plus de vérité la campagne que nous menons en faveur de Bartolomei, délinquant politique ?

Nous pourrions ajouter à cela la polémique qui s'engagea, même entre journaux catholiques de Bruxelles, accusant toujours

ni, esso temaliter rizio R camp, per Roc venime portanza re colu che ha « Dopo liva pa che lam la outti di tanta ni e pr novemb illario »

Tutti cambia popolo, Ma di ay a qu coliar l'ivo, è Rivoluz Fascisti minciat pronun mente n loria e proclam italiani mo del di asse delusio spiccat educat Fascio accomo nato, m